

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le MERCREDI 22 DÉCEMBRE, à 15 h 32, le conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en SEPTIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la salle des délibérations, sur convocation légale de la maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 18 h 52).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du secrétaire de séance pris dans le sein du conseil municipal. Audrey BÉLIM a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU, Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA (arrivée à 16 h 17, au rapport n° 21/7-006), Gérard FRANÇOISE, Ibrahim DINDAR, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN (arrivé à 16 h 06, au rapport n° 21/7-003), Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Fernande ANILHA, Christelle HASSEN, François JAVEL, Jacqueline PAYET, Joëlle RAHARINOSY, Philippe NAILLET, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Arnaud HUGUET, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Alexandra CLAIN, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Jean-Pierre HAGGAI, Noela MÉDÉA MADEN, Henriette BABET, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Monique ORPHÉ		par Audrey BÉLIM
Dominique TURPIN		par Jacques LOWINSKY
Éric DELORME		par Gérard FRANÇOISE
Érick FONTAINE		par Véronique POUNOUSSAMY
Aurélie MÉDÉA	(toute la durée de la séance)	par Jean-Max BOYER
Michel LAGOURGUE		par Henriette BABET
Jean-Régis RAMSAMY		par Wanda YENG-SENG
Vincent BÈGUE		par Jean-Pierre HAGGAI
Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY		par Noela MÉDÉA

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (44 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part (en leur nom personnel et/ ou comme mandataires) aux délibérations portant sur les rapports dont la liste suit.

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	rapports n°
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	21/7-001
- Éricka BAREIGTS	présidente		
- David BELDA	délégués / ville		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
(1) <i>Dominique TURPIN</i> (mandataire : Jacques LOWINSKY)			
(2) <i>Éric DELORME</i> (mandataire : Gérard FRANÇOISE)			
(3) <i>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</i> (mandataire : Noela MÉDÉA)			
- Alain ZANÉGUY			
<hr/>			
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	21/7-020
- Éricka BAREIGTS	présidente		
- David BELDA	délégués / ville		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
(1) <i>Dominique TURPIN</i> (mandataire : Jacques LOWINSKY)			
(2) <i>Éric DELORME</i> (mandataire : Gérard FRANÇOISE)			
(3) <i>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</i> (mandataire : Noela MÉDÉA)			
- Alain ZANÉGUY			
<hr/>			
(4) <i>Aurélie MÉDÉA</i> (mandataire : Jean-Max BOYER)	partenaire	CAP	
- Éricka BAREIGTS	présidente	CDÉ	
- Christelle HASSEN	déléguées / ville		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
<hr/>			
- Marie-Anick ANDAMAYE	lien de parenté	BCD	
<hr/>			
- Arnaud HUGUET	membre	CCAS	21/7-025
- Éricka BAREIGTS	présidente		
- David BELDA	délégués / ville		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
(1) <i>Dominique TURPIN</i> (mandataire : Jacques LOWINSKY)			
(2) <i>Éric DELORME</i> (mandataire : Gérard FRANÇOISE)			
(3) <i>Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY</i> (mandataire : Noela MÉDÉA)			
- Alain ZANÉGUY			

→ voir page suivante

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

Élus intéressés	(en qualité de)	au titre du/ de	rapports n°
(4) Aurélie MÉDÉA (mandataire : Jean-Max BOYER) - Jean-Max BOYER	délégués / ville	CROUS	21/7-025
(4) Aurélie MÉDÉA (mandataire : Jean-Max BOYER)	lien de parenté lien de parenté partenaire partenaire	AMAJEVIR Kréolide CAP Prévention PÉI	
- Philippe NAILLET	lien de parenté	ADRIE	
- Éricka BAREIGTS	présidente	MLN	
- Jacques LOWINSKY	délégué(e)s / ville		
- Raihanah VALY			
- Gérard FRANÇOISE			
- Christèle BEAUMIER			
- David BELDA	délégué / département		
- Éricka BAREIGTS	présidente	CDÉ	
- Christelle HASSEN	déléguées / ville		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			
- Arnaud HUGUET	vice-président	OMS	
(5) Vincent BÈGUE (mandataire : Jean-Pierre HAGGAI)	salarié de la structure	SGH	21/7-031
(1) Dominique TURPIN (mandataire : Jacques LOWINSKY) - Jacques LOWINSKY	élus délégués	PRUNEL	21/7-032
- Gilbert ANNETTE	délégués / CINOR	ÉPFR	21/7-033
- Jean-François HOAREAU			et 21/7-034
- Julie PONTALBA			
- Benjamin THOMAS			
(1) Dominique TURPIN (mandataire : Jacques LOWINSKY) - Jacques LOWINSKY	élus délégués	PRUNEL	

CCAS	Centre communal d'Action sociale de Saint-Denis	CAP	Club Animation Prévention
CDÉ	Caisse des Écoles de Saint-Denis	BCD	Basket Club dionysien
CROUS	Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires de la Réunion (Théâtre Vladimir Canter)	... PÉI	Prévention par des Pratiques éducatives informelles
ADRIE	Association pour le Développement des Ressources pour l'Insertion et pour l'Environnement	MLN	Mission locale nord
OMS	Office municipal des Sports de Saint-Denis	SGH	Secrétariat général des Hauts
ÉPFR	Établissement public foncier de la Réunion	CINOR	Communauté intercommunale du nord de la Réunion
(1)... (5)	absents à la séance		

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS EN COURS DE SÉANCE

Virgile KICHENIN	arrivé à 16 h 06	au rapport n° 21/7-003
Julie PONTALBA	arrivée à 16 h 17	au rapport n° 21/7-006
Jean-Pierre MARCHAU	sorti à 16 h 51	au rapport n° 21/7-010
	revenu à 16 h 55	au rapport n° 21/7-011
Joëlle RAHARINOSY	sortie à 16 h 52	au rapport n° 21/7-011
	revenue à 17 h 15	au rapport n° 21/7-018
Yassine MANGROLIA	sorti à 16 h 57	au rapport n° 21/7-012
	revenu à 17 h 09	au rapport n° 21/7-017

La maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de ville de Saint-Denis, le VENDREDI 24 DÉCEMBRE 2021, et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 44 sur 55.

OBJET **Budget principal**
 Décision modificative (DM) n° 1/2021

La présente Décision modificative n° 1 au Budget principal 2021 se solde par des totaux négatifs en Investissement et en Fonctionnement. Les ajustements à la baisse des crédits proposés tiennent compte de l'état d'avancement des projets et actions, et concourent à une optimisation des inscriptions.

La Section de Fonctionnement se limite à des ajustements techniques pour des actions à traiter sur les derniers jours de l'année 2021.

Le volet des subventions aux associations est doté de 180 000 € supplémentaires pour la Caisse des Écoles. Une délibération sera présentée dans la présente séance qui proposera la répartition de cette enveloppe.

Ces ajustements sont compensés en Fonctionnement par la diminution de charges à caractère général et de la redistribution des restes à répartir des subventions aux associations, et en Investissement par la diminution du recours à l'emprunt. Il n'y a donc pas d'incidence sur les équilibres du Budget principal.

Le détail des opérations au niveau des chapitres et articles est résumé dans les tableaux de la liasse budgétaire présentée suivant les normes de l'instruction M14.

OBJET **Budget principal**
 Décision modificative (DM) n° 1/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 21/7-019 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Gérard FRANCOISE - 5ème adjoint au nom de la commission « Ville Durable » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Adopte la Décision modificative n° 1 au Budget principal 2021 qui s'élève à :

- * 0,00 € en dépenses et en recettes pour la Section de Fonctionnement,
- * – 10 570 000,00 € en dépenses et en recettes pour la Section d'Investissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE SAINT-DENIS (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21974011500015

POSTE COMPTABLE : RECEVEUR MUNICIPAL SAINT-DENIS

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	29
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE SAINT-DENIS BUDGET PRINCIPAL	DM 2021
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 462
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CINOR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
136 469 858,00	160 165 323,00	1 054,00	1294

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1382	1282
2	Produit des impositions directes/population	546	648
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1435	1411
4	Dépenses d'équipement brut/population	336,42	298
5	Encours de dette/population	1038	1112
6	DGF/population	244	207
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,66 %	58,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,81 %	101,40 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,73 %	14,60 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	72,32 %	92,40 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-10 570 000,00	-10 570 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-10 570 000,00	-10 570 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-10 570 000,00	-10 570 000,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	52 626 278,48	0,00	-180 000,00	-180 000,00	52 446 278,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 500 000,00	0,00	0,00	0,00	108 500 000,00
014	Atténuations de produits	312 000,00	0,00	0,00	0,00	312 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 367 513,35	0,00	180 000,00	180 000,00	44 547 513,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	287 772,00	0,00	0,00	0,00	287 772,00
Total des dépenses de gestion courante		206 093 563,83	0,00	0,00	0,00	206 093 563,83
66	Charges financières	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 589 181,05	0,00	0,00	0,00	1 589 181,05
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		210 782 744,88	0,00	0,00	0,00	210 782 744,88
023	Virement à la section d'investissement (5)	11 153 663,00		0,00	0,00	11 153 663,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 339 803,88		0,00	0,00	7 339 803,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 493 466,88		0,00	0,00	18 493 466,88
TOTAL		229 276 211,76	0,00	0,00	0,00	229 276 211,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	229 276 211,76
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	480 000,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 708 000,00	0,00	0,00	0,00	5 708 000,00
73	Impôts et taxes	161 116 057,00	0,00	0,00	0,00	161 116 057,00
74	Dotations et participations	46 848 150,00	0,00	0,00	0,00	46 848 150,00
75	Autres produits de gestion courante	3 494 500,00	0,00	0,00	0,00	3 494 500,00
Total des recettes de gestion courante		217 646 707,00	0,00	0,00	0,00	217 646 707,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Produits exceptionnels	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		218 101 707,00	0,00	0,00	0,00	218 101 707,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
TOTAL		218 851 707,00	0,00	0,00	0,00	218 851 707,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 424 504,76
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	229 276 211,76
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	17 743 466,88
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 747 742,12	0,00	-3 374 131,25	-3 374 131,25	2 373 610,87
204	Subventions d'équipement versées	5 367 000,00	0,00	-290 000,00	-290 000,00	5 077 000,00
21	Immobilisations corporelles	41 204 634,79	0,00	-5 098 300,00	-5 098 300,00	36 106 334,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 994 363,09	0,00	-1 807 568,75	-1 807 568,75	5 186 794,34
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	59 313 740,00	0,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00	48 743 740,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 370 000,00	0,00	0,00	0,00	16 370 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	798 000,00	0,00	0,00	0,00	798 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	17 168 000,00	0,00	0,00	0,00	17 168 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	76 481 740,00	0,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00	65 911 740,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00		0,00	0,00	750 000,00
	TOTAL	77 231 740,00	0,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00	66 661 740,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 047 298,12
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 709 038,12
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 558 618,41	0,00	-500 000,00	-500 000,00	12 058 618,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	27 932 957,49	0,00	-10 070 000,00	-10 070 000,00	17 862 957,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	40 491 575,90	0,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00	29 921 575,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 900 000,00	0,00	0,00	0,00	5 900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	18 393 995,34	0,00	0,00	0,00	18 393 995,34
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	Total des recettes financières	26 293 995,34	0,00	0,00	0,00	26 293 995,34
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	66 785 571,24	0,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00	56 215 571,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	11 153 663,00		0,00	0,00	11 153 663,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 339 803,88		0,00	0,00	7 339 803,88

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		18 493 466,88		0,00	0,00	18 493 466,88
TOTAL		85 279 038,12	0,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00	74 709 038,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 709 038,12
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

17 743 466,88

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-180 000,00		-180 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 000,00		180 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-3 374 131,25	0,00	-3 374 131,25
204	Subventions d'équipement versées	-290 000,00	0,00	-290 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-5 098 300,00	0,00	-5 098 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-1 807 568,75	0,00	-1 807 568,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-10 570 000,00	0,00	-10 570 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-10 570 000,00
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-500 000,00	0,00	-500 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-10 070 000,00	0,00	-10 070 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-10 570 000,00	0,00	-10 570 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-10 570 000,00
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	52 626 278,48	-180 000,00	-180 000,00
60611	Eau et assainissement	2 011 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 167 080,89	0,00	0,00
60621	Combustibles	73 600,00	0,00	0,00
60622	Carburants	232 780,04	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 096 860,97	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	125 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	878 099,26	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	110 027,08	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	316 074,76	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	899 395,46	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	366 301,57	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	239 122,47	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	2 148 008,52	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 801 214,41	-160 785,00	-160 785,00
6132	Locations immobilières	1 672 379,81	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 067 068,57	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 671 806,63	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 064 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	250 881,05	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	427 499,24	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 258 946,67	0,00	0,00
6161	Multirisques	300 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 111 953,00	-19 215,00	-19 215,00
6182	Documentation générale et technique	224 889,80	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	412 849,26	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 521 608,32	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	13 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 088 712,27	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	240 030,19	0,00	0,00
6228	Divers	79 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 443 091,84	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	294 293,64	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	33 475,60	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	347 236,79	0,00	0,00
6237	Publications	180 510,85	0,00	0,00
6238	Divers	294 927,11	0,00	0,00
6241	Transports de biens	7 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	2 444 333,48	0,00	0,00
6248	Divers	2 900,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	104 104,65	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	30 850,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	403 343,06	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	146 200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 174 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	105 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	214 960,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	653 815,73	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 023 000,88	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	131 640,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	130 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 262 196,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	287 208,61	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 500 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	985 814,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	309 796,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	559 638,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	30 933 543,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	707 420,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	662 673,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	45 044 796,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	64 668,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	441 683,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	258 671,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 905 989,00	0,00	0,00

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 658 951,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	18 448,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	34 934,00	0,00	0,00
6472	Prestations familiales directes	1 016 234,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 247 232,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 506 829,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	46 219,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	96 462,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	312 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	220 000,00	0,00	0,00
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	22 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	70 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 367 513,35	180 000,00	180 000,00
6518	Autres	5 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	1 030 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	34 195,35	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	85 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	255 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	15 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 080 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 400 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	270 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	6 330 000,00	180 000,00	180 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	8 870 000,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	14 775,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	19 477 543,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	287 772,00	0,00	0,00
6561	Frais de personnel	180 000,00	0,00	0,00
6562	Matériel, équipement et fournitures	107 772,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		206 093 563,83	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	3 100 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 700 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	100 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	100 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 589 181,05	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	169 900,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	11 000,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	62 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	82 680,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	867 601,05	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	366 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		210 782 744,88	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	11 153 663,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	7 339 803,88	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	7 339 803,88	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		18 493 466,88	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		18 493 466,88	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		229 276 211,76	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	100 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	100 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	480 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	450 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 708 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 600 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	250 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	250 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	150 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	46 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	940 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	1 800 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	660 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	161 116 057,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	83 000 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 126 057,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	3 250 000,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	300 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 100 000,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 400 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	200 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	4 600 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	48 000 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 000 000,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	140 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	46 848 150,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	19 100 000,00	0,00	0,00
74127	Dotations nationale de péréquation	18 000 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	350 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	4 700 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 050 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	3 300 000,00	0,00	0,00
7484	Dotations de recensement	33 150,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	115 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	200 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 494 500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 394 500,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 100 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		217 646 707,00	0,00	0,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	5 000,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	5 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	450 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	450 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		218 101 707,00	0,00	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	750 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	750 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		218 851 707,00	0,00	0,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 747 742,12	-3 374 131,25	-3 374 131,25
2031	Frais d'études	4 631 588,12	-2 769 131,25	-2 769 131,25
2033	Frais d'insertion	125 154,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	991 000,00	-605 000,00	-605 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 367 000,00	-290 000,00	-290 000,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	542 000,00	0,00	0,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	2 300 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	150 000,00	-135 000,00	-135 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	5 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 370 000,00	-155 000,00	-155 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	41 204 634,79	-5 098 300,00	-5 098 300,00
2111	Terrains nus	762 000,00	-575 000,00	-575 000,00
2115	Terrains bâtis	7 428 000,00	-800 000,00	-800 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 065 000,00	-85 000,00	-85 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	261 754,13	-150 000,00	-150 000,00
21311	Hôtel de ville	300 000,00	-215 300,00	-215 300,00
21312	Bâtiments scolaires	3 562 673,62	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 221 099,45	-183 500,00	-183 500,00
2132	Immeubles de rapport	216 090,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	6 353 687,30	-984 500,00	-984 500,00
2152	Installations de voirie	91 643,51	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 796 659,51	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 666 441,82	-300 000,00	-300 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	75 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	50 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	870 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 309 465,00	-625 000,00	-625 000,00
2184	Mobilier	1 128 203,65	-345 000,00	-345 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 046 916,80	-835 000,00	-835 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 994 363,09	-1 807 568,75	-1 807 568,75
2313	Constructions	2 960 000,00	-433 793,00	-433 793,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 045 000,00	-1 173 958,75	-1 173 958,75
2318	Autres immo. corporelles en cours	35 363,09	-35 360,00	-35 360,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	50 000,00	-50 000,00	-50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	904 000,00	-114 457,00	-114 457,00
Total des dépenses d'équipement		59 313 740,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 370 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	8 190 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	4 180 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	798 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	798 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		17 168 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		76 481 740,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	750 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	750 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		750 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		77 231 740,00	-10 570 000,00	-10 570 000,00

+

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-10 570 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 558 618,41	-500 000,00	-500 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 723 281,91	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 601 909,54	-500 000,00	-500 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 775 400,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	258 026,96	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	1 200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	27 932 957,49	-10 070 000,00	-10 070 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	18 932 957,49	-10 070 000,00	-10 070 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	4 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		40 491 575,90	-10 570 000,00	-10 570 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 293 995,34	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 700 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 200 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	18 393 995,34	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		26 293 995,34	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		66 785 571,24	-10 570 000,00	-10 570 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	11 153 663,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	7 339 803,88	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	1 016,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	89 583,88	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	102 400,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	1 248 300,44	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	139 565,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	3 185,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	1 100,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	413 526,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	710 353,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	251 407,62	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 242,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	55 919,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	14 906,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	109 367,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	733 852,66	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	768,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	413 911,96	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 128 566,09	0,00	0,00
28184	Mobilier	471 453,33	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 436 380,90	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		18 493 466,88	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		18 493 466,88	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		85 279 038,12	-10 570 000,00	-10 570 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-10 570 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	12 370 000	11 559 019	40 000	6 816 445	101 765	3 789 408	0	130 000	960 000	30 145 103	0	65 911 740
- Equipements municipaux (2)		6 927 019	40 000	6 816 445	101 765	3 789 408	0	130 000	920 000	24 942 103	0	43 666 740
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		632 000	0	0	0	0	0	0	40 000	4 405 000	0	5 077 000
- Opérations financières	12 370 000											12 370 000
Dépenses d'ordre	0											750 000
Total dépenses de l'exercice	12 370 000	11 829 019	40 000	6 936 445	101 765	3 849 408	0	130 000	960 000	30 445 103	0	66 661 740
RAR N-1 et reports	8 047 298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 047 298
Total cumulé dépenses d'investissement	20 417 298	11 829 019	40 000	6 936 445	101 765	3 849 408	0	130 000	960 000	30 445 103	0	74 709 038

RECETTES

Total recettes de l'exercice	44 773 065	25 170 268	0	2 271 188	0	680 546	0	0	13 243	1 739 927	60 800	74 709 038
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	44 773 065	25 170 268	0	2 271 188	0	680 546	0	0	13 243	1 739 927	60 800	74 709 038

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	22 283 239	83 308 601	11 096 837	39 195 199	7 546 518	18 644 473	20 306 875	3 704 999	258 700	22 044 085	886 686	229 276 212
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	22 283 239	83 308 601	11 096 837	39 195 199	7 546 518	18 644 473	20 306 875	3 704 999	258 700	22 044 085	886 686	229 276 212

RECETTES

Total recettes de l'exercice	198 831 057	3 570 150	0	5 320 500	150 000	326 000	1 860 000	0	904 000	6 840 000	1 050 000	218 851 707
RAR N-1 et reports	10 424 505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 424 505
Total cumulé recettes de fonctionnement	209 255 562	3 570 150	0	5 320 500	150 000	326 000	1 860 000	0	904 000	6 840 000	1 050 000	229 276 212

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		12 370 000	11 829 019	40 000	6 936 445	101 765	3 849 408	0	130 000	960 000	30 445 103	0	66 661 740
Dépenses réelles		12 370 000	11 559 019	40 000	6 816 445	101 765	3 789 408	0	130 000	960 000	30 145 103	0	65 911 740
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	12 370 000	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 370 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	861 554	0	512 000	7 300	70 000	0	0	0	922 757	0	2 373 611
204	Subventions d'équipement versées	0	632 000	0	0	0	0	0	0	40 000	4 405 000	0	5 077 000
21	Immobilisations corporelles	0	5 879 058	40 000	5 784 045	94 465	2 419 408	0	50 000	888 000	20 951 359	0	36 106 335
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	186 407	0	520 400	0	1 300 000	0	80 000	32 000	3 067 987	0	5 186 794
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	798 000	0	798 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>270 000</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>60 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>300 000</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	270 000	0	120 000	0	60 000	0	0	0	300 000	0	750 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		44 773 065	25 170 268	0	2 271 188	0	680 546	0	0	13 243	1 739 927	60 800	74 709 038
Recettes réelles		26 293 995	25 170 268	0	2 271 188	0	680 546	0	0	0	1 738 773	60 800	56 215 571
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 293 995	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 293 995
13	Subventions d'investissement	0	7 307 311	0	2 271 188	0	680 546	0	0	0	1 738 773	60 800	12 058 618

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	17 862 957	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 862 957
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		18 479 070	0	0	0	0	0	0	0	13 243	1 154	0	18 493 467
021	Virement de la sect° de fonctionnement	11 153 663	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 153 663
040	Opérat° ordre transfert entre sections	7 325 407	0	0	0	0	0	0	0	13 243	1 154	0	7 339 804
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		22 283 239	83 308 601	11 096 837	39 195 199	7 546 518	18 644 473	20 306 875	3 704 999	258 700	22 044 085	886 686	229 276 212
Dépenses réelles		3 789 772	83 308 601	11 096 837	39 195 199	7 546 518	18 644 473	20 306 875	3 704 999	258 700	22 044 085	886 686	210 782 745
011	Charges à caractère général	105 000	24 758 098	832 279	8 644 842	1 599 230	1 990 052	2 280 295	142 000	167 700	11 830 240	96 543	52 446 278
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	53 651 707	4 184 558	19 556 327	4 386 608	12 536 698	1 155 480	2 434 409	0	9 804 070	790 143	108 500 000
014	Atténuations de produits	297 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	312 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	3 515 195	6 080 000	10 892 130	1 505 000	4 117 723	16 844 100	1 128 590	70 000	394 775	0	44 547 513
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	287 772	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 772
66	Charges financières	3 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 100 000
67	Charges exceptionnelles	0	1 383 601	0	101 900	55 680	0	27 000	0	21 000	0	0	1 589 181
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		18 493 467	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 493 467
023	Virement à la section d'investissement	11 153 663	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 153 663
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 339 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 339 804
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE SAINT-DENIS - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		198 831 057	3 570 150	0	5 320 500	150 000	326 000	1 860 000	0	904 000	6 840 000	1 050 000	218 851 707
Recettes réelles		198 831 057	2 820 150	0	5 320 500	150 000	326 000	1 860 000	0	904 000	6 840 000	1 050 000	218 101 707
013	Atténuations de charges	0	480 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	480 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	672 000	0	600 000	150 000	326 000	1 860 000	0	0	2 100 000	0	5 708 000
73	Impôts et taxes	156 376 057	0	0	0	0	0	0	0	0	4 740 000	0	161 116 057
74	Dotations et participations	42 000 000	148 150	0	4 700 000	0	0	0	0	0	0	0	46 848 150
75	Autres produits de gestion courante	0	1 520 000	0	20 500	0	0	0	0	904 000	0	1 050 000	3 494 500
76	Produits financiers	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
77	Produits exceptionnels	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>750 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>750 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- AFFERMAGE	RUNEO	RUNEO	SOCIETE ANONYME	0,00
- REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	AFFAIRES FUNERAIRES	AFFAIRES FUNERAIRES	REGIE	0,00
- REGIE DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	MARCHE ET DROITS DE PLACE	REGIE	0,00
- DELEGATION DU SERVICE PUBLIC	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE	69 096,00
Détention d'une part du capital				
-	SEDRE	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	62 295,00
-	SODIPARC	SODIPARC	SEM	178 157,00
-	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	1 873 401,00
-	CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	ORGANISME BANCAIRE	15 236,00
-	BOURBON LUMIERE	BOURBON LUMIERE	SEM	1 524,00
-	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	ORGANISME BANCAIRE	3 049,00
-	CRCAM	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	ORGANISME BANCAIRE	305,00
-	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	SEM	53 993,00
-	SICA	SICA	COOPERATIVE AGRICOLE	381,00
-	SEMIR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE A LA REUNION	SEM	15 245,00
-	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	SARL	200 000,00
-	DIONYSPOUR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE DIONYSPOUR	SEM	1 300 379,97
-	SEM NORDEV	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	SEM	87 500,00
-	TERRITO'ARTS	TERRITO'ARTS	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE	75 000,00
-	SPL "OPE"	S.P.L. "OPE"	SOCIETE ANONYME PUBLIQUE LOCALE	1 250 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	SCI PARKING RIEUL		Autres Struct Priv	68 400,00
-	S E M A C		SEM	0,00
-	SIDR		SEM	215 600 435,50
-	SODIPARC		SEM	1 247 000,00
-	SAS OCEAN AMENAGEMENT		Autres Struct Priv	2 600 000,00
-	SEMADER		SEM	31 111 516,95
-	SEDRE		SEM	17 025 543,61
-	SODIAC		SEM	142 723 865,95
-	ASS ST.FRANCOIS D'ASSISE A		Association	4 562 086,18
-	SA HLM DE LA REUNION		SA HLM	140 485 719,02
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	ADSC (ASSOCIATION DECOUVERTE SPORTIVE ET CULTURELLE)	Association loi 1901	549 000,00
-	ASSOCIATION BOURSE DES CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	Association loi 1901	418 758,00
-	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	ASSOCIATION CRECHE AND GO SEQUOIA	Association loi 1901	151 200,00
-	BELLEVUE POUR TOUS	BELLEVUE POUR TOUS	Association loi 1901	85 000,00
-	ASSOCIATION LES HORTENSIA	ASSOCIATION LES HORTENSIA	Association loi 1901	131 040,00
-	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association loi 1901	1 204 944,00
-	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	ASSOCIATION POUR LA RENAISSANCE DES CULTURES TRADITIONNELLES ARCT	Association loi 1901	178 500,00
-	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES (ARCV)	Association loi 1901	381 675,00
-	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	ASSOCIATION SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB (SDFC)	Association loi 1901	215 000,00
-	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT (APPE)	Association loi 1901	271 000,00
-	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCERIES POUR L'INSERTION ET POUR L'ENVIRONNEMENT	Association loi 1901	202 500,00
-	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER (CAPJT)	Association loi 1901	141 750,00
-	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association loi 1901	1 734 818,00
-	CRECHE LES PERLES A PINPINS	CRECHE LES PERLES A PINPINS	Association loi 1901	100 800,00
-	ECHQUIER DU NORD (EDN)	ECHQUIER DU NORD (EDN)	Association loi 1901	107 000,00
-	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association loi 1901	190 060,00
-	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association loi 1901	1 089 920,00
-	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (GLEM)	Association loi 1901	1 183 520,00
-	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	ILOT SAINT JACQUES GRANDS	Association loi 1901	80 640,00
-	ILOT SAINT JACQUES PETITS	ILOT SAINT JACQUES PETITS	Association loi 1901	100 800,00
-	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	JEUNESSE 974 QUARTIER SAINT FRANCOIS	Association loi 1901	155 000,00
-	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	162 000,00
-	MISSION LOCALE NORD (MLN)	MISSION LOCALE NORD (MLN)	Association loi 1901	463 200,00
-	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS DE NEFLES (CASE BDN)	Association loi 1901	171 540,00
-	JEUNESSE 2000	JEUNESSE 2000	Association loi 1901	167 434,00
-	RUN ACTION	RUN ACTION	Association loi 1901	221 400,00
-	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association loi 1901	200 000,00
-	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA BRETAGNE	Association loi 1901	200 000,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
-	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE REUNION (CRIJ)	Association loi 1901	112 500,00
-	PREVENTION P.E.I. (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	PREVENTION P.E.I. (PREVENTION PAR DES PRATIQUES EDUCATIVES INFORMELLES)	Association loi 1901	120 000,00
Autres				
-	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	CAISSE DES ECOLES DE SAINT DENIS (CDE)	Etablissement public	6 567 285,00
-	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Etablissement public	8 871 000,00
-	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN (CDROI)	S.A.R.L	290 000,00
-	SIDELEC	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE	270 000,00
-	SPL "OPE"	S.P.L. "OPE"	SOCIETE ANONYME PUBLIQUE LOCALE	2 982 130,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

ARRETE DES SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix pour
contre
abstentions

55
55
0
0

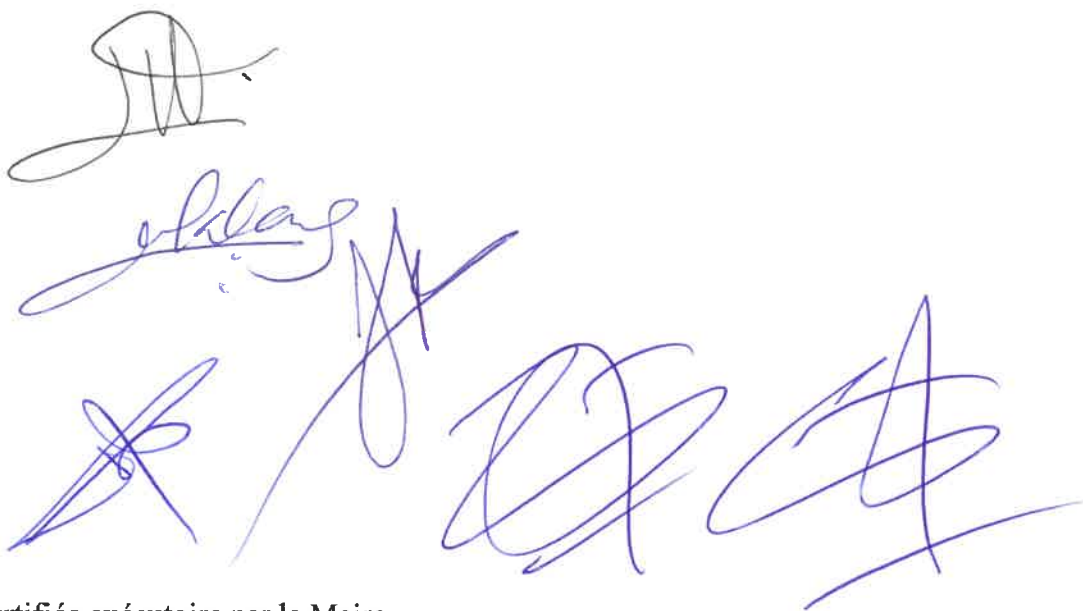
Convocation du Conseil municipal
par voie électronique le 16 décembre 2021

Décision modificative n° 1/ 2021 du Budget principal,
présenté par la maire, à Saint-Denis, le 22 décembre 2021

Délibéré par le Conseil municipal réuni en septième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 22 décembre 2021

Les membres du Conseil municipal
soussignés

Accusé de réception en préfecture
974-219740146-20211222-217019B-DE
Date de télétransmission : 27/12/2021
Date de réception préfecture : 27/12/2021



Certifiée exécutoire par la Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le